

CR du CALR - 6 janvier 2012 - voir la déclaration préalable commune à l'initiative de la FSU - se sont joints à cette déclaration, SGEN CFDT, Div Yezh, FCPE, UGB, ainsi que Naïg Le Gars, élue régionale UDB.

Le CALR s'est tenu en présence du recteur qui a manifesté son engagement en faveur des langues régionales, mais en l'absence notable des Conseils Généraux que la déclaration présentée par la FSU voulait pourtant fortement interpeller à propos des nombreux problèmes de transport vers les établissements pôles.

Un temps long a été consacré à la poursuite des débats menés dans les GT "Broudic" sur la politique académique pour les Langues régionales. **Le rectorat a dégagé plusieurs conclusions provisoires :** nécessité d'une sensibilisation des chefs d'établissements, rejet de la proposition Broudic du bilingue au profit du renforcement de l'offre du bilingue, et augmenter celle de l'optionnel en veillant aux cohérences tant au niveau de l'articulation entre les cycles, de la maternelle au secondaire, qu'au niveau des territoires, avec une expérimentation ciblée sur un secteur de Collège (encore à déterminer).

Dans le débat la FSU a clairement défendu l'idée que la **complémentarité des réseaux**, invoquée par le rectorat dans de nombreux cas, **doit jouer en faveur du public.**

La FSU a aussi exposé la limite de la « politique des pôles » dans plusieurs secteurs : la conception descendante de ces pôles par le rectorat à partir de lycées choisis *a priori* vers les écoles - via des « collèges pôles » - bute sur la réalité des situations : distances importantes, transports insuffisants (quand les Conseils Généraux les mettent en place), pôles pour lesquels la démarche de dérogation est nécessaire...

Ces échanges ont poussé le rectorat à acter deux principes que le stage de Brasparts avait fait ressortir et dont nous avons fait apparaître l'importance :

- **s'inscrire dans la durée pour les décisions d'ouverture de sites.** La construction de la demande d'ouverture est longue (18mois). Il faut permettre aux familles de s'inscrire dans ce temps. Il faut aussi doter les établissements d'outils pour que la mémoire des demandes d'ouverture se conserve et que tout ne soit pas à recommencer à zéro chaque année. Plus généralement, nous avons réclamé du recteur qu'il s'engage plus avant vers une véritable programmation de l'offre, rompant ainsi avec la "politique de la demande" qui épuise les familles et les enseignants militant pour le breton. Le rôle essentiel de l'Ofis dans ce processus de construction est affirmé.
- **institutionnaliser la liaison CM2/6^{ème}**, fragilisée par les difficultés qui se présentent aux familles. L'exemple est donné de Lannion où toutes les familles du pôle connaissent les collèges référents en liaison avec le travail de l'Ofis. Pour la FSU, cette liaison n'a pas à être portée par les seuls enseignants ou directeurs volontaires. La démarche en direction des chefs d'établissements doit provenir de l'institution et établir un cadre clair. Le recteur entend cette demande et s'y engage.

Concernant le vivier des enseignants, on est encore loin des solutions. Les problèmes sont lourds et engagent tout l'édifice de formation, depuis l'Université et les pôles de préparation aux concours de recrutement, jusqu'à l'intégration et au suivi des collègues en poste. Une chose est sûre pour la FSU, il n'est pas concevable d'afficher cet objectif d'amélioration de la ressource enseignante et de supprimer des postes de conseillers pédagogiques au budget 2012 ! La Région affiche également son refus de telles suppressions. Concernant la formation de collègues monolingues (PE ou PLC) volontaires pour l'enseignement bilingue, le rectorat reprend sa proposition de mettre une priorité sur les formations au breton pour l'attribution des congés formation.

Bilan de la rentrée 2011 et évolution globale du breton.

bilingue 1er degré public	Effectifs		nbre d'emplois			bilingue 2nd degré public	Effectifs	
	Rentrée 2011	Prévision R2012	total R2011	remplaçants	évolution // R2010		Rentrée 2011	Prévision R2012
dép 22	1022	1050	53	5	0,5	dép 22	166 (dont 127 CLG)	227 (dont 181 CLG)
dép 29	2444		118,5 +4 suppl	8	4,5	dép 29	285 (dont 233 CLG)	390 (dont 315 CLG)
dép 35	423	449	21	1 brigade	0	dép 35	139 (dont 107 CLG)	171 (dont 118 CLG)
dép 56	1118		58		2	dép 56	96 (dont 80 CLG)	137 (dont 114 CLG)

Le rectorat confirme la forte progression du breton, et même son accélération pour ce qui est des effectifs bilingues du premier degré. Dans le second degré la croissance de l'ensemble est plus lente dans le public - Diwan profitant davantage de l'augmentation - mais elle est confirmée. Le rectorat voit même l'optionnel "redémarrer un peu" cette année... tout en étant très à la baisse dans ses prévisions d'effectifs pour la rentrée 2012 !!!

Quoi qu'il en soit, en 5 ans, les effectifs du breton pris dans sa globalité sont passés de 16 000 à 19 000, ce qui ne se voit dans aucune autre filière actuellement reconnaît le rectorat. Cette croissance des effectifs se trouve alors d'autant plus entravée par la politique budgétaire de réduction des moyens... même si le discours de l'IPR tend à le nier en soulignant pour sa part que les moyens existent mais sont largement inemployés, prenant à l'appui le « taux de remplissage » des classes de breton de 27% en moyenne ("3 chaises sur 4 sont vides en classe de breton"). Mais alors, si ce n'est pas une question de moyens, qu'attend-on pour ouvrir davantage au bilingue comme à l'optionnel ?

optionnel 2nd degré public	Effectifs		Total emplois enseignants - 2nd degré public	
	Rentrée 2011	Prévision R2012	total R2011	évolution // R2010
dép 22	890 (dont 818 CLG)	812 (dont 750 CLG)	16.5 ETP	+1
dép 29	1534 (dont 1419 CLG)	1506 (dont 1393 CLG)	24.5	+1
dép 35	101 (dont 83 CLG)	95 (dont 75 CLG)	7 ETP	-
dép 56	357 (dont 295 CLG)	360 (dont 298 CLG)	10.5 ETP	+0.5

Bilan des évaluations CM2.

taux d'acquisition du niveau A2	bilingue public	bilingue privé	breton en immersif
dép 22	76%	73%	96%
dép 29	80%	68%	90%
dép 35	63%	75%	
dép 56	44%	41%	82%

Commentaire de Mme Sohier IEN - LCR

653 élèves sur 788 élèves de CM2 bilingue ont été évalués. Environ 71% des élèves ont le niveau A2. Le taux de réussite moyen de l'académie n'augmente pas ces dernières années, mais les disparités géographiques sont fortes. Le taux est plus élevé là où les filières sont les plus installées et où le nombre d'élèves est le plus important par classe. Preuve que la densification du réseau est la meilleure garantie de sa réussite. Là où c'est le cas, en dehors de l'immersif, le réseau public fait la preuve d'un excellent niveau de réussite. Il faut en tirer les enseignements.

Pour nous évidemment il convient de nuancer ces propos, surtout en ce qui concerne le nombre d'élèves par classe. Une analyse plus fine montrerait d'autres variables !

Décisions sur les propositions d'évolution des structures (voir documents).

Les décisions actent sans changement les propositions discutées lors du GT second degré, à une exception de taille : l'ouverture programmée à Jules Simon Vannes - la seule pour le second degré public cette année - n'est plus acquise, contrairement à ce qui avait été assuré en GT ! La FSU s'est élevée vigoureusement contre cette décision qui contredit la volonté affichée d'avancer sur le breton. Les élus FSU sont aussi revenu sur plusieurs cas pour demander des éclaircissements (option à Lesneven, DNL à Quimperlé) ou pour apporter des éléments nouveaux (demandes d'inscriptions à CLG Beg Avel Carhaix). La balle est maintenant dans le camp du recteur.

En l'absence d'un 2^{ème} CALR, la FSU a insisté pour que soit confirmé le principe de GT départementaux exclusivement consacrés au breton. Ces GT sont essentiels pour travailler sur les questions spécifiques et pour articuler les décisions premier et second degrés. Premier GT spécifique, à l'IA 29 le 17 janvier (présents : Armelle Le Coz et JM Cléry dans la délégation FSU29).